

# L'ESS à Paris

Paris

## Diversifier le tissu économique de Paris et développer une économie locale, productive, solidaire au service des habitantes et des habitants

En 2025, la **ville de Paris** souhaite réaffirmer son ambition à faire de Paris une ville pionnière pour l'ESS. La Ville souhaite notamment relocaliser des activités productives, développer des commerces de proximité et des espaces de lien social, développer une économie d'approvisionnement et une logistique de circuits courts etc. **L'objectif est d'utiliser tous les outils à disposition pour lancer les derniers projets immobiliers prioritaires de la mandature et placer l'ESS au cœur des politiques de la ville de Paris.**

“

**Florentin Letissier, adjoint à la mairie de Paris en charge de l'économie sociale, solidaire et circulaire, et de la stratégie zéro déchet**

Dans une ville comme Paris où les m<sup>2</sup> sont aussi rares que chers, la politique publique menée n'a d'autre choix, pour être utile et efficace, que d'agir pour permettre l'accès au foncier des structures de l'ESS.



© Bien fait pour ta com'

### Vers une politique foncière solidaire

Plusieurs axes de travail constituent cette politique foncière. Le nouveau PLU bioclimatique de Paris protège le stock des locaux accueillant des structures de l'ESS accompagnées par la ville de Paris, grâce à la mise en place d'un outil de pastillage des m<sup>2</sup> dédiés à l'ESS recensés par la collectivité. Cela représente environ 30 000m<sup>2</sup>. Il va aussi permettre de tripler le potentiel de développement des surfaces de l'ESS dans le cadre des grands projets de réaménagement urbain, à l'aide également d'un outil de pastillage dans les zones d'aménagement ; une manière de pérenniser et amplifier les actions de la Ville, afin de garantir que l'ESS jouera demain un rôle central dans l'économie parisienne.

#### **UG.1.4.5 Sites de protection des activités relevant de l'économie sociale et solidaire**

Dans les sites de protection des activités relevant de l'économie sociale et solidaire repérés aux documents graphiques du règlement, les surfaces de plancher affectées aux activités relevant de l'économie sociale et solidaire doivent conserver cette vocation ou, en cas de construction neuve, d'extension, de surélévation ou de restructuration lourde, présenter après travaux une surface de plancher égale ou supérieure à la surface de plancher initiale.

Source : Extrait du règlement du projet de PLU "Paris plus verte et solidaire" délibéré le 9 juin 2023

Par ailleurs, la ville de Paris s'est dotée d'outils et de méthodes de travail qui constituent le cœur d'une politique d'immobilier d'entreprise et d'immobilier commercial dédiée à l'ESS : veille active des locaux commerciaux, des locaux de production, des hôtels d'entreprise vacants, accompagnement personnalisé des acteurs de l'ESS en recherche de local, collaboration avec les organismes spécialisés rattachés à la Ville (bailleurs sociaux, GIE Paris Commerce...) pour la publication d'appels à projets immobiliers réservés à l'ESS – ou réservation de gré à gré lorsque possible.

La Ville est également engagée dans une politique de promotion et de soutien aux projets d'urbanisme temporaires et transitoires, dont elle fait bénéficier en priorité des acteurs de l'ESS (via des partenariats notamment avec des acteurs spécialisés comme Plateau Urbain ou des foncières sociales et solidaires).

Cette politique foncière solidaire s'accompagne d'une politique de développement économique de l'ESS pour l'installation de structures dans de nouveaux locaux (en phase d'amorçage ou de croissance). Ces aides peuvent prendre la forme de rabais de loyers, de subventions, de prêts à taux zéro...



© Ville de Paris

### **Manufacture Berlier, exemple de projet inspirant sur le territoire**

Berlier est un projet de manufacture textile sociale, solidaire et circulaire implantée dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, au sein d'un hôtel industriel de la RIVP, bailleur social de la ville de Paris. Le 2<sup>ème</sup> étage de cet immeuble représente un plateau de production de 1 200m<sup>2</sup> entièrement dédié à des activités de production circulaire de vêtements portées par des structures de l'ESS, et en particulier par des structures de l'insertion par l'activité économique. Pour ce projet, né des échanges entre l'écosystème de la mode engagée et les partenaires institutionnels à l'occasion des "dialogues de filières circulaires", la ville de Paris a attribué 2,5 millions d'euros à la RIVP pour soutenir son investissement, lui permettant de proposer des loyers adaptés aux 6 structures de l'ESS locataires pendant 9 ans. Ce modèle a été utilisé sur des dizaines d'autres projets d'ESS mis en place sur le territoire parisien ; la manufacture Davout consacrée au reconditionnement et à la réparation d'appareils électroménagers par des salarié.e.s en insertion, en est autre exemple.



© Ville de Paris